Procuration
pour personnes physiques

PostFinance

Procuration (à l'exception notamment d'e-trading, du compte prévoyance 3a, du compte de libre passage, de l'assurance-vie, de l'hypothèque, de la carte de crédit, du crédit privé, de l'assurance de choses et de l'assurance de patrimoine) établie entre PostFinance et la cliente ou le client, ci-après «la mandante ou le mandant».

Numéro de partenaire* _____ Numéro de l'ordre* _____

* indications facultatives

1. Indications concernant la cliente ou le client

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ N° _____

NPA _____

Lieu _____

Pays _____

Date de naissance _____

☐ **et la relation partenaire**

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ N° _____

NPA _____

Lieu _____

Pays _____

Date de naissance _____

2. Champ d'application

La mandante/ ou le mandant octroie à la personne mandatée citée ci-après le pouvoir de la ou le représenter légalement auprès de PostFinance. La personne mandatée est notamment autorisée à disposer des valeurs patrimoniales déposées auprès de PostFinance au nom de la mandante ou du mandant ainsi que des prestations qui y sont liées (p. ex. e-finance) auprès de PostFinance et à faire toute autre déclaration juridiquement contraignante relative à ces valeurs, notamment ouvrir certains nouveaux services et mettre fin à la relation commerciale dans certaines circonstances. La personne mandatée a le même droit à l'information que la mandante ou le mandant, qui comprend également une éventuelle période antérieure à l'octroi de la procuration. Sa signature ainsi que toutes les déclarations qu'elle fait et toutes les mesures qu'elle prend engagent la mandante ou le mandant. La procuration ne s'éteint pas au décès, à la déclaration d'absence, à la perte de l'exercice des droits civils ou à la faillite de la mandante ou du mandant (art. 35 CO). Elle reste en vigueur jusqu'à son annulation écrite vis-à-vis de PostFinance, si PostFinance n'autorise pas d'autres canaux de communication pour l'annulation le moment venu. La mandante ou le mandant confirme que les informations fournies sont correctes. Si les informations évoluent, la mandante ou le mandant, ou la personne mandatée, en informe immédiatement PostFinance.

3. La protection des données

Vous trouverez des informations sur la protection des données sur **postfinance.ch/protection-des-donnees.**
La mandante ou le mandant confirme être autorisé(e) à communiquer à PostFinance des données concernant la personne mandatée. Sur demande de PostFinance, la mandante ou le mandant doit fournir la preuve que la personne mandatée autorise la communication et le traitement ultérieur des données les concernant et qu'elle a été préalablement informée de la déclaration générale de protection des données de PostFinance SA (postfinance.ch/dpd).

La procuration s'applique:

☐ **pour l'ensemble de la relation d'affaires impliquant de futurs produits et services ou**

☐ **uniquement pour les numéros de compte/dépôt suivants**

_____ / _____ / _____

Personne mandatée 1

Signature ☐ individuelle* ☐ collective

* En l'absence d'indication, on accorde le droit de signature individuelle.

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Rue _____ N° _____

NPA _____ Lieu _____

Pays _____

Nationalité ☐ CH autre _____

Apposer la signature de la personne mandatée dans le champ

Pour des informations sur la protection des données, voir le point 3.

Relation avec la cliente ou le client[1] _____

[1] Relation exacte existant entre la personne mandatée et la cliente ou le client (p. ex. mère, père, partenaire, etc.)

00195_00 FR PF 000042.00

Personne mandatée 2

☐ Monsieur ☐ Madame

Signature ☐ individuelle* ☐ collective

* En l'absence d'indication, on accorde le droit de signature individuelle.

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Rue _____ N° _____

NPA _____ Lieu _____

Pays _____

Nationalité ☐ CH autre _____

Relation avec la cliente ou le client[1] _____

Apposer la signature de la personne mandatée dans le champ

Pour des informations sur la protection des données, voir le point 3.

[1] Relation exacte existant entre la personne mandatée et la cliente ou le client (p. ex. mère, père, partenaire, etc.)

Personne mandatée 3

☐ Monsieur ☐ Madame

Signature ☐ individuelle* ☐ collective

* En l'absence d'indication, on accorde le droit de signature individuelle.

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Rue _____ N° _____

NPA _____ Lieu _____

Pays _____

Nationalité ☐ CH autre _____

Relation avec la cliente ou le client[1] _____

Apposer la signature de la personne mandatée dans le champ

Pour des informations sur la protection des données, voir le point 3.

[1] Relation exacte existant entre la personne mandatée et la cliente ou le client (p. ex. mère, père, partenaire, etc.)

4. Radier la procuration

Les anciennes procurations doivent être traitées comme suit:

☐ toutes les anciennes procurations sont révoquées

☐ seules les procurations conférées aux personnes suivantes sont révoquées

Nom _____

Prénom _____ Date de naissance _____

Nom _____

Prénom _____ Date de naissance _____

5. Signature(s) / reconnaissance des procurations

La cliente ou Le client certifie l'authenticité des signatures apposées plus haut et reconnaît la validité des procurations octroyées.

Signature de la cliente ou du client

Lieu _____

Date (DD.MM.YYYY) _____

Nom _____

Prénom _____

Signature de la cliente ou du client (en cas de relation partenaire)[2]

Lieu _____

Date (DD.MM.YYYY) _____

Nom _____

Prénom _____

[2] Signature de la représentante légale ou du représentant légal si la cliente ou le client est mineur(e) ou majeur(e) et incapable d'exercer les droits civiques.

Veuillez envoyer le formulaire à: PostFinance SA, Scan Center, 3002 Berne

00195_00 FR PF 000042.00